

AMICALE DES RETRAITES LCL DU POITOU

24 bis rue Victor Hugo 86000 POITIERS

Site internet : www.far-lcl.asso.fr

Tél : 05.49.88.09.61/06.83.02.48.90

Mail : jpierre.hoste@gmail.com

PROCÈS VERBAL

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2024

Le président ouvre la séance à 10h

et remercie les nombreux participants ainsi que les représentants de l'ARCAM et leur président Jean-Louis BARBIER.

Il mentionne que Christian CAMMAL, administrateur, est en absence excusée.

Il informe l'assistance des interventions de :

- Jean-Louis BARBIER, Président de l' ARCAM
- Kevin GAILLARD conseiller commercial de MUTUALIA pour la Vienne et Parthenay
- de Johan RIVALIERE Directeur adjoint de LCL Poitou-Charentes/Limousin

Il souhaite la bienvenue à Mr Claude AMET nouvel adhérent.

Il remercie les administrateurs et bénévoles ainsi que leurs conjoints pour leur implication dans les différentes manifestations.

Sur 49 votants, 33 suffrages dont 9 pouvoirs sont exprimés; le quorum étant atteint, l' Assemblée Générale peut normalement se dérouler.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'AGO DU 6 AVRIL 2023

Le procès verbal est adopté à l' unanimité.

RAPPORT MORAL

- EFFECTIFS

A fin 2023, l'amicale comptait 69 adhérents dont 48 ex-collaborateurs LCL et 21 conjoints et bienfaiteurs.

A noter une “entrée“ Me Annick MILLET et une “sortie“ Me Odile LAURIN décédée.

Le Président exprime une pensée pour les personnes récemment disparues ;

- Raymond CHABIRAND décédé en Novembre 2023, époux de Maguy CHABIRAND administratrice et secrétaire adjointe de notre amicale durant de nombreuses années.
- André BOURREAU, décédé le 12 Janvier 2024, également administrateur de l'Amicale
- Mr LUCAS, époux de Claudine LUCAS membre de l'Amicale.

Il demande de saluer leur mémoire par une minute de silence.

Concernant l'évolution des effectifs, ceux-ci se maintiennent en 2023 mais les perspectives pour 2024 sont en baisse. Les remèdes mis en place au niveau local (1/2 tarif pour les nouveaux adhérents la 1ère année) et la Fédération (courrier aux futurs retraités) restent mitigés. Pour tenter de pallier à cette désaffection des amicales par les nouveaux retraités, cette dernière s'est ouverte aux réseaux sociaux en créant un groupe "facebook" sur lequel sont publiés son actualité et ses activités. C'est aussi le moyen d'impliquer les amicales en les encourageant à partager du contenu et à relayer les informations importantes. Tout un chacun peut consulter ce groupe pour s'informer du fonctionnement et des activités de la Fédération et des amicales.

Le Président indique que c'est aussi le moyen de renouer le contact avec d'anciens collègues. Cependant le handicap reste la non connaissance des futurs retraités.



-ACTIVITES 2023

Le 17 Janvier, la galette des Rois a réuni 47 participants dont 8 ARCAM.

Le 6 Avril, l'Assemblée Générale comptait 42 participants dont 9 ARCAM

Le 4 Mai, la croisière sur l' Erdre et la visite de Nantes en petit train a réuni 38 personnes dont 3 ARCAM. Moment de partage particulièrement apprécié par un temps printanier.

Le 10 Octobre, l'après midi "jeux" a rassemblé 24 personnes dont 5 ARCAM.

Enfin le 29 Novembre, 33 personnes dont 8 ARCAM ont assisté à la journée "cabaret " Noël avant Noël" à THOUARS.

Concernant 2024, la galette des rois a eu lieu le 17 Janvier. Une sortie "croisière sur la Charente avec la visite de Saintes en petit train et d'un producteur de Cognac" est prévue le 22 Mai. L'après midi jeux aura lieu 8 Octobre et une sortie de fin d'année est à l'étude.

Françoise PERRINET sonne le rappel pour la croisière sur la Charente afin que soit maintenu le tarif contracté avec le voyageur.

Le rapport moral est mis au vote et adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Jacques SAVIN présente et commente les différents documents (documents joints).

L'exercice 2023 affiche un déficit de 704,63 €. Pour mémoire les exercices 2021 et 2022 présentaient respectivement des excédents de 1244 € et 123 €.

Cependant, nos réserves sont encore supérieures à 2 années de cotisations.

Le vérificateur aux comptes a procédé à l'examen et la vérification des différents documents financiers. Il a constaté un déficit de 704,63 € en concordance avec la réalité. Il souligne que les documents sont clairs, les comptes précis, et les justificatifs fournis.

Sur proposition du vérificateur quant à accepter les comptes Quitus est donné au Trésorier.

Le rapport financier et le montant des cotisations sont mis au vote et adoptés à l'unanimité ainsi que le renouvellement du mandat du vérificateur aux comptes.

En ce qui concerne la **cotisation 2025**, le Conseil d'Administration a décidé de l'augmenter de 1 € en la portant à 17 € ; pour les nouveaux adhérents elle est fixée à 9 € la première année. A noter, cette cotisation n'avait pas évolué depuis plus de quinze ans.

Cette revalorisation de la cotisation est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Quatre mandats arrivent à échéance : André BOULAIS, Jack HOREAU, Bernard QUERU et Jacques SAVIN. Les dits titulaires acceptent leur renouvellement.

L'Assemblée Générale approuve ce renouvellement.

Un poste reste vacant ; aucune candidature n'est à enregistrer.

Le président informe l'assemblée de la création d'un règlement intérieur. Celui-ci vient en complément des statuts et précise les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration, notamment formaliser les gestes du CA lors de décès (amicalistes, administrateurs, dons à des associations) et la participation aux frais de parking des administrateurs pour assister aux réunions.

Composition du CA.

Président : Jean-Pierre HOSTE
Vice président : Gilbert BAUDET
Trésorier : Jacques SAVIN
Trésorier adjoint : Jean-Pierre HOSTE
Secrétaire : Jean LACOUA
Secrétaire adjointe : Jacqueline BOULAIS
Membres : André BOULAIS
Christian CAMMAL
Jack HOREAU
Maxime OLIVET
Françoise PERRINET (responsable sorties)
Président d'Honneur Bernard QUERU

FEDERATION DES RETRAITES LCL

L'Assemblée Générale 2024 aura lieu le 14 Mai à NANT en Aveyron. En 2025 elle se déroulera à ERQUY dans Les Côtes d'Armor.

Le président rappelle :

le site de la Fédération auquel les adhérents de l'amicale peuvent se connecter :
far-lcl-asso.fr.

Normalement chaque adhérent doit recevoir automatiquement par mail la lettre hebdomadaire de la Fédération (le signaler si ce n'est pas le cas).

- les accords passés avec différents organismes et le CSEC LCL, lesquels octroient des réductions aux adhérents des amicales :

* Villages CAP France : 10 % de remise

* Cie Thalasso France (enseigne Thalazur) : 25 % de remise sur thalasso avec hébergement ou non et sur prestations à la carte.

* CSEC LCL : Maisons de vacances LCL et organismes partenaires.

Pour recevoir le catalogue : Communication@cseclcl-vacances.com

Ne concerne que les ex-LCL

Consultation en détail de ces trois possibilités sur le site de la Fédération.

INTERVENTION De Jean-Louis BARBIER PRÉSIDENT DE L'ARCAM

Au niveau des effectifs de l'ARCAM, il confirme leur baisse tel que nous le vivons à l'AR LCL mais aussi le vieillissement de l'association(5 décès).

En 2023 ils étaient 309 adhérents avec seulement 10 nouvelles adhésions.

Il évoque la manifestation des 30 ans de l'ARCAM le 17 Octobre 2023 qui a réuni 150 participants. Celle-ci a été particulièrement réussie avec un repas et un spectacle de qualité.

Jean-Louis BARBIER rappelle les activités de l' Amicale :

- Marches : Désormais deux options possibles : Marche avec repas le matin une fois par mois, et une marche sans repas (pique-nique) une fois par mois pour les marcheurs confirmés.
- Sorties : En 2023 : Saint Paul des Bois : musée du théâtre et des costumes.
Limoges : Gare des Bénédictins et fabrique de porcelaine

- Voyages : En 2023 : Croisière sur le Rhin et ses affluents (Moselle, Sarre, Neckar) Toscane et cinque Terre.
- Informatique : Une fois par trimestre (20 personnes maximum)

Projets 2024 :

- Galette des rois : 100 participants
- Programme marches (d°2023)
- Sorties : 21/5 : croisière sur l'Erdre
09/24 : Chateauroux/Nohant : rencontre avec George Sand
Avec Tours : Trélazé(mine bleue) Chateau de Brézé
- Voyages : Portugal du 4 au 11/06
Thaïlande : du 10 au 21/11

INTERVENTION de Mr Kevin GAILLARD « MUTUALIA »

En avant propos, le Président informe l'assistance de l'organisation d'une tombola par Mutualia au profit des adhérents d'ARLCL Poitou, le lot gagnant étant un panier garni.

Monsieur Kevin GAILLARD est conseiller commercial pour le département de la Vienne et Parthenay dans les Deux Sèvres. Concernant le Poitou, Mutualia possède quatre sites (Bressuire, Parthenay, Chauray et Poitiers) les deux derniers étant implantés dans les locaux de la Mutualité Sociale Agricole.

En introduction, il présente le groupe MUTUALIA en quelques chiffres, lequel regroupe 3 mutuelles : Mutualia Alliance santé, Mutualia Grand Ouest et Mutualia Territoires solidaires.

Il rappelle les accords passés avec la Fédération en précisant que Mutualia n'applique pas d'augmentation liée à l'âge, et développe les quatre niveaux de couverture ainsi que les deux niveaux de forfait "bien-être". Concernant ces derniers il indique que la prise en charge ne s'applique qu'à des prestations peu ou pas remboursées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Exemple : Pédicure, naturopathie, ostéopathie etc...)et dans la limite d'un plafond annuel.

Dans son exposé, il évoque le 100% "santé" et encourage vivement les personnes présentes à le solliciter. Dans ce cas, c'est la Mutuelle qui prend en charge l'intégralité des dépenses engagées.

Il remet une brochure des garanties et tarifs à différents participants, et demande à ceux qui le souhaitent, de le rencontrer munis du tableau des garanties et du tarif de leur mutuelle actuelle, et ce afin de procéder à la comparaison avec ceux offerts par Mutualia. (Kevin Gaillard : 05 46 90 07 07 gaillard.kevin@mutualia.fr)

Enfin il fait le point de l'actualité "santé" et de la progression des charges prévues en 2024 du fait de la baisse de remboursement des soins dentaires, de l'augmentation des franchises sur les médicaments et actes médicaux, de l'élargissement du 100% "santé" et de la revalorisation des actes de certains praticiens ainsi que impact sur les tarifs des mutuelles.

Pour terminer la prestation de Mr GAILLARD, il est procédé au tirage de la tombola dont le gagnant est Christian GAUDRON.

INTERVENTION de Johan RIVALIERE Directeur Adjoint du Groupe POITOU CHARENTES/LIMOUSIN

En avant propos, Johan RIVALIERE nous informe de la nomination, de Mr Serge MAGDELEINE

(Directeur Général CA Alpes Provence) comme Directeur Général de LCL en remplacement de Mr Michel MATHIEU admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Il nous fait part de l'évolution de la Direction Régionale "Poitou/Charentes" qui s'est vu rattachée celle du Limousin en Juillet 2023. Au passage, le Limousin est amputé de la Corrèze désormais rattachée à Toulouse et devient la DGA HauteVienne/Creuse.

Le Grand Sud Ouest ne compte plus que quatre Direction Régionale au lieu de six.

Au plan commercial, Johan RIVALIERE nous fait part du projet sociétal/Environnemental de LCL et la responsabilité qu' il implique en mettant les besoins du client au coeur de cette ambition.

Les réponses au travers de ce projet sont :

- agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone.
- Renforcer la cohésion et l'inclusion sociale
- contribuer à une ville durable

L'engagement de LCL est d'accompagner les clients dans la transition énergétique de leur logement.

Ensuite, il aborde les fraudes ou tentatives dont sont l'objet les clients en rappelant quelques bonnes pratiques pour juguler ces fraudes (faux SMS, faux mails, faux conseillers, etc...)

Il insiste sur la nécessité de ne pas agir dans l'urgence et de ne communiquer aucun élément concernant les comptes et moyens de paiement. En cas de doute, écourter l'appel et contacter votre conseiller par téléphone ou par mail dans votre "espace LCL".

Enfin il évoque l'évolution de l' APPLI LCL qui laisse au client plus d'autonomie pour gérer ses comptes et moyens de paiement.

La séance est levée à 12 h 20.

Jean LACOUA
Secrétaire

Jean-Pierre HOSTE
Président